

## Actes de la Conférence Publique « Eau Source de Vie »

Chambéry, le 2 juin 2005

### **Introduction par Fabrice CONSIGLIO, Président du Comité de Savoie de l'Association pour le Contrat Mondial de l'Eau (ACME 73)**

Mesdames et Messieurs, au nom du Comité de Savoie de l'Association pour le Contrat Mondial de l'Eau, je suis heureux de vous accueillir à cette conférence débat et de vous compter aussi nombreux et intéressés par la question de l'eau. Parmi vous dans la salle nous avons des élus nationaux et locaux, des professionnels de l'eau, des associations militantes et de développement, et surtout, les citoyens consommateurs et acteurs que chacun de nous est avant tout. Nous voulions faire de cette conférence un moment d'échange entre tous.

Je n'apprendrais rien à personne si je rappelle que l'eau est une ressource naturelle limitée nécessaire à la vie et aux systèmes écologiques, mais également essentielle au développement économique et social. Je dirais même que l'eau est porteuse d'une énorme charge symbolique. Elle a quelque chose de sacré car elle est à l'origine de la vie ; elle est l'expression même de la vie et l'eau, de ce point de vue là, elle ne peut être considérée comme une marchandise. Elle est une ressource fragile, rare dans certaines régions du monde et des populations en manquent actuellement ou prévoient d'en manquer dans un futur proche. Ici même, en milieu de montagne, le berceau de l'eau, nous ne sommes pas à l'abri, la canicule de 2003 le montre bien.

De plus en plus de personnes se mobilisent à travers le monde pour rappeler la spécificité de l'eau en tant que ressource vitale. En 1998, un comité citoyen international a fait naître le manifeste de l'eau, qui définit le droit à l'eau comme un droit à la vie. Ce manifeste est le fondement de notre mouvement associatif. L'ACME73 est une jeune association sur Chambéry, composée d'une quinzaine de membres, des citoyens comme vous et moi.

« L'eau source de vie », le thème de cette conférence débat, apparaît évident compte tenu de ce que je viens de dire. Néanmoins, j'aimerais vous expliquer pourquoi nous avons choisi ce titre, et pour cela, je vais être obligé de vous faire un bref récapitulatif de ce qui s'est passé au niveau de la communauté internationale depuis 1980. En 1981, la communauté internationale, l'ONU, a décrété une décennie d'action pour l'eau (1981-1990) afin de répondre à un objectif très ambitieux : l'accès de tous à l'eau potable en 2000. En l'an 2000, force est de constater que cet objectif n'est absolument pas atteint.

Aujourd'hui, nous savons que environ 1,4 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, et que 2,4 milliards de personnes n'ont pas accès non plus à des systèmes sanitaires de base. Les conséquences sont pour nous insupportables, car 30 000 personnes meurent chaque jour du fait du manque d'eau ou de la mauvaise qualité de celle-ci.

Suite aux résultats catastrophiques de la première décennie de l'eau, la communauté internationale lance en 2000 les « objectifs du millénaire » pour réduire l'extrême pauvreté dans le monde, et l'un de ces objectifs est de réduire de moitié en proportion le nombre de ces 1,4 et 2,4 milliards de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ou à des systèmes d'assainissement de base. Donc de cet objectif très ambitieux en 1980, on passe à un objectif revu à la baisse, qui semble faire état d'une certaine forme de

démission de la communauté internationale, d'autant plus que selon Koffi Annan lui-même, les objectifs du millénaire ne seront pas atteints si nous continuons sur la même lancée.

Le 22 mars dernier à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, la communauté internationale a donc officialisé le lancement de la deuxième décennie d'action pour l'eau intitulée « L'eau source de vie » (2005-2015) pour répondre à un objectif peu ambitieux et vraisemblablement que nous n'atteindrons même pas. Voilà donc pourquoi nous avons choisi ce thème, et non pas pour montrer que nous étions en accord avec ces objectifs trop peu ambitieux à notre avis.

Sur cet état de fait, le mouvement des Associations pour le Contrat Mondial de l'Eau (je dis mouvement car il existe des structures en Italie, Belgique, Québec, Suisse bientôt, et d'autres encore...), avec les associations partenaires qui militent également dans ce secteur, a participé en 2003 au 1<sup>er</sup> Forum Alternatif Mondial de l'Eau, qui avait pour objectif de définir les 4 principes fondamentaux qui permettrait de rendre l'accès de tous à travers le monde possible. Ces 4 principes sont :

- qu'il faut absolument que les citoyens puissent participer sur des bases représentatives et directes à la définition de la politique de l'eau, au niveau local, national ou mondial,
- qu'il faut absolument que les collectivités publiques, de la commune à l'Etat et de la communauté internationale, assurent le financement des investissements nécessaires (et quelles assurent elle-même d'ailleurs la gestion des services d'eau),
- qu'il faut définir et mettre en place un véritable droit à l'eau, en tant que droit constitutionnel humain et universel,
- et enfin, dernier principe important et non le moindre car présent en filigrane derrière les trois autres, qu'il faut impérativement définir un statut à l'eau... notre rapport à l'eau sera différent si l'on considère que l'eau est une simple ressource naturelle, si elle est une marchandise (ce que nous ne croyons pas), ou si elle est un bien commun, patrimoine commun de l'humanité, chose publique.

Cette nécessité de définir un statut à l'eau a été réaffirmée lors du deuxième Forum Alternatif Mondial de l'Eau de Genève (17 au 20 mars 2005).

Compte tenu de tout cela, nous vous proposons ce soir une conférence en deux temps :

- un premier temps pendant lequel nous allons entendre un certain nombre d'intervenants, que nous sommes heureux d'avoir parmi nous ce soir,
- et un deuxième temps de débat avec vous tous, pendant lequel nous écouterons vos questions ou vos témoignages.

Nous aurons donc une première intervention nous présentant la notion de bien commun et la nécessité de définir un statut de l'eau. Pour cela, nous avons la chance d'avoir parmi nous M Bernard Weissbrodt, qui a été le coordinateur international des thématiques du 2<sup>e</sup> Forum Alternatif Mondial de l'Eau de Genève, et qui nous présentera sur cette partie en quoi la définition d'un statut de l'eau est une nécessité, quels sont les critères à prendre en compte.

Puis nous aurons le témoignage de M Alberto Velasco, Député de Genève et Président de l'Association FAME 2005, l'association organisatrice du 2<sup>e</sup> Forum Alternatif Mondiale de l'Eau. M Alberto Velasco nous présentera les conséquences sur le rôle des Etats et des collectivités publiques de ce statut de l'eau en tant que bien commun.

Nous voulions donner également à cette conférence une dimension locale et c'est pourquoi nous sommes heureux d'accueillir M Vincent Fristot, conseiller municipal de Grenoble et Président de la Régie des Eaux de Grenoble, qui par l'expérience de Grenoble, connue à l'international de par son retour à la gestion publique de son service d'eau potable, nous expliquera l'historique de la ville en matière de gestion de l'eau et qui nous expliquera le choix politique qui s'est fait pour le retour à la gestion publique et en quoi le service public permet de répondre à cette notion de bien commun.

En dernière intervention, nous aurons M Jean-Luc Touly, président de l'ACME France, qui nous permettra de passer à une dimension plus internationale également en nous présentant des exemples de ce qui peut être vécu par les populations locales (Bolivie, Uruguay, Ghana ...), et montrer pourquoi certaines populations locales reviennent à cette notion de bien commun, comment cela se traduit en terme de gestion locale. Par ailleurs, M Jean-Luc Touly nous présentera sur la question des financements ceux qui permettraient de répondre à cet objectif d'accès de tous à l'eau potable.

Enfin, et je m'arrêterais la dessus, vous trouverez à la sortie tout à l'heure, deux associations partenaires (HSF et ISF) qui vous permettront si vous le désirez de signer une campagne de lobby sur les objectifs du millénaire. Elles seront là également pour vous présenter plus en détail les objectifs de cette campagne et répondre à vos questions.

Je laisse tout de suite la parole à M Bernard Weissbrodt, pour nous faire un état des lieux sur le statut de l'eau et la nécessité de définir un statut de l'eau. Merci. Bernard c'est à toi.